



Offre d'emploi | 2^e affichage

Animateur ou animatrice en loisir et culture

Affichage interne et externe | Numéro d'affichage : 210518

Maria, une municipalité en pleine croissance, offre plusieurs services axés sur les besoins de la communauté. Le plein air, la famille et la santé sont des caractéristiques bien présentes dans le milieu. Située en plein cœur de la Baie-des-Chaleurs, la municipalité de Maria souhaite contribuer activement au développement d'un milieu de vie attrayant, animé et adapté à toutes les générations.

Sommaire des responsabilités

Sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture, l'animateur ou l'animatrice en loisir et culture a pour tâches :

- La coordination et l'animation de la bibliothèque Noël-Audet;
- La coordination d'événements et de journées thématiques (Carnaval d'hiver, Relâche scolaire);
- La mise en place d'une offre d'activités de loisir et de culture;
- Le soutien à la programmation de cours et d'ateliers;
- La programmation du logiciel Sport-Plus et support aux inscriptions des activités offertes;
- Le soutien au volet des communications et à la promotion du milieu;
- Toute autre tâche relevant de son champ d'intervention à la demande de son supérieur.

Exigences et qualifications

- Détenir un diplôme d'études universitaires dans une discipline en lien avec le poste;
- Posséder au moins deux (2) années d'expérience dans un emploi connexe;
- Connaissance du fonctionnement d'une bibliothèque;
- Expérience en animation de groupe et organisation d'événements;
- Intérêt pour le loisir et la culture;
- Être disposé à travailler selon un horaire variable à l'occasion (jour, soir et fin de semaine);
- Avoir de la facilité à travailler en équipe et à communiquer verbalement et par écrit;
- Avoir du leadership, de l'entregent et une bonne capacité d'adaptation;
- Posséder une voiture et être disposé à l'utiliser dans le cadre de son travail moyennant un remboursement des frais de déplacement.

Conditions de travail

- Poste permanent syndiqué;
- Conditions salariales et autres avantages prévus dans la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Maria (CSN);
- Entrée en fonction dès que possible.

Directives pour postuler

Il n'y a pas de limite de temps pour postuler. La Municipalité procédera à l'embauche du premier candidat ou candidate répondant aux critères de sélections pour le poste.

- Web : www.mariaquebec.com | Onglet « Services en ligne », section « Offres d'emplois »
- Courriel : info@mariaquebec.com | Objet : Poste Animateur ou animatrice en loisir et culture
- Poste : Poste Animateur ou animatrice en loisir et culture | 545, Perron, Maria (Qc) G0C 1Y0

La Municipalité de Maria souscrit au principe d'équité en emploi. Elle remercie tous les candidats et candidates pour leur intérêt à l'égard de ce poste. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Par : Thomas Romagné, directeur général | Date de publication : 18 mai 2021